

JE COMPRENDS MA FACTURE

Mieux comprendre ma facture d'eau et gérer une consommation inhabituelle.

Mieux comprendre ma facture d'eau

Pour répondre au mieux à vos attentes, la REAAL vous aide à mieux comprendre votre facture d'eau. Elle vous propose une facture alliant clarté et transparence des informations.

Cliquez ci-dessous sur l'image pour comprendre de quoi se compose votre facture d'eau. Retrouvez ainsi point par point les éléments qu'elle contient.



REAAAL - SERVICE DES EAUX
2 RUE MICHELET
BP 10059 - 30101 ALES CEDEX
Tél: 04 66 54 30 90
Adresse mail : real@ville-ales.fr
Sinet : 213 000 078 00526

1 Référence à rappeler
Numéro de contrat :
Mot de Passe WEB :

2 Adresse du lieu desservi :
2 RUE MICHELET
30100 ALES

3
30100 ALES

4 SERVICE ASSAINISSEMENT:
INFORMATIONS :

Message :

N'oubliez pas :

- de protéger votre compteur contre le gel : les conséquences d'une déformation seraient à votre charge.

- De surveiller régulièrement votre consommation : en cas de fuite sur vos installations privées, le volume enregistré par votre compteur vous sera facturé.

5 FACTURE n° FR / 009725 du 22/03/2019

Eau et Assainissement
Consommation au 17/01/2019
Abonnement du 01/01/2019 au 30/06/2019

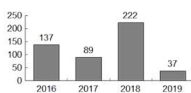
Voici la présentation simplifiée de votre facture

Abonnement
Consommation

Total de la facture

Total à payer avant le 12/04/2019

Historique



TALON DE PAIEMENT à joindre à votre paiement pour les modalités d'utilisation, se reporter au verso du présent talon

Emetteur : Régie des Eaux d'Ales 30100 ALES

Références : EAU Rôle Eau n° 43, Mt. :
Etablissement : Rôle Assé n° 40, Mt. :
N° codique : Nature du rôle : 01

N° contrat : 9725 1 à retourner à l'adresse ci-dessous
N° facture : 22/03/2019
Exercice : 22/03/2019
Montant : REGIE DES EAUX D'ALES
17/19 RUE GENERAL DE CAMBIS
BP 10059 - 30101 ALES CEDEX

NE RIEN INSCRIRE SOUS CE TRAIT - NE PAS PLIER

008110500191
450976000121 2909000000000097250300434982806

10 FACTURE n° FR / 009725 du 22/03/2019

Point de consommation N° série compteur Diam. Ancien index Index déposé Index rempl. Nouvel index Conso. en m³
324680 7377 15 17/01/2019 TB51 TB85 TB85 37

Consommation totale 37

Consommation facturée (m³) 37

Détail de votre facture	Quantité	U	Prix U	Montant HT	T.V.A.	Montant TTC
Distribution de l'eau						
ABONNEMENT EAU	181 jours				1,10 (5,50%)	
CONSOMMATION EAU	37 m³				1,75 (5,50%)	
Collecte des eaux usées						
REDEVANCE COMMUNALE	37 m³				0,00 (0,00%)	
ASSAINISSEMENT COLLECTIF	181 jours				0,73 (10,00%)	
ABONNEMENT ASSAINISSEMENT part Dérogatoire	181 jours				0,32 (10,00%)	
ABONNEMENT ASSAINISSEMENT Part Intercommunale	37 m³				3,08 (10,00%)	
CONSOMMATION ASSAINISSEMENT Part	37 m³				2,61 (10,00%)	
REDEVANCE pour Modernisation des réseaux de Collecte	37 m³				0,56 (10,00%)	
Organismes publics						
LUTTE CONTRE LA POLLUTION - Agence de l'eau	37 m³				0,55 (5,50%)	
PRESERVATION DES RESSOURCES en Eau - Agence de l'eau	37 m³				0,21 (5,50%)	
Total de votre facture						
Montant total à payer						

12 Commentaires

Les composantes de votre facture

Distribution de l'eau:

elle regroupe l'ensemble des frais liés au fonctionnement du service de distribution d'eau: production, traitement, distribution jusqu'au compteur.

Collecte et traitement des eaux usées:

Il regroupe l'ensemble des frais liés au fonctionnement du service pour la collecte, le transport des eaux usées et le traitement par une station d'épuration. Pour la commune ou le syndicat, ce poste correspond à l'amortissement et aux investissements des réseaux de collecte et de la station d'épuration.

Organismes publics:

Préservation des ressources en eau: redevance pour prélèvement sur la ressource en eau destinée à l'Agence de l'eau.

Lutte contre la pollution et modernisation des réseaux:

Redevances destinées à l'Agence de l'eau qui définit la politique générale en matière de qualité des eaux et aide financièrement les communes à s'équiper conformément à ces plans. T.V.A.: Elle est acquittée sur les débits.

LES PERSONNES EN DIFFICULTES FINANCIERES PEUVENT SOLLICITER LES ORGANISMES SOCIAUX POUR UNE AIDE

CONFORMEMENT AUX ARTICLES L.156-1 ET R156-1 DU CODE DE LA CONSOMMATION, LA REGIE DES EAUX D'ALES EST ADHERENTE A LA MEDIATION DE L'EAU. POUR TOUT CONTACT: MEDIATION DE L'EAU, 2 RUE ROYALE, BP 40463, 75366 - PARIS CEDEX 08 WWW.MEDIATION-EAU.FR

Moyens de paiement à votre disposition:

PAR CHEQUE BANCAIRE OU POSTAL:

L'établir à l'ordre et l'envoyer avec votre talon à:

PAR ESPÈCES: (muni de votre facture)

PAR CARTE BANCAIRE:

Au bureau de la Régie des Eaux, par téléphone au ou par Internet (muni de vos identifiants de connexion indiqués en haut à droite de votre facture) à l'adresse suivante:

PAR VIREMENT:

1 Référence à rappeler lors de tous vos échanges avec la REAAAL. Ces identifiants vous permettent de lier votre contrat en ligne dans votre espace personnel dédié.

2 Adresse de votre compteur d'eau

3 Adresse d'envoi de la facture

4 Coordonnées de votre service assainissement

5 Périodes de consommation et d'abonnement facturés

6 Consommation en m³

7 Date d'échéance

8 Montant total à payer

9 Coupon détachable

10 N° de compteur

11 Ancien et nouvel index relevés sur votre compteur

12 Détail des taxes et redevance

Gérer une consommation inhabituelle

Votre facture indique une consommation anormalement élevée ? Vous devez avant tout comprendre l'origine de cette consommation inhabituelle. Les causes peuvent être multiples, mais vous pourrez les identifier en suivant quelques conseils simples.

1. Vérifiez qu'il n'y ait pas une erreur de lecture du compteur

Votre consommation excessive d'eau peut être due à une erreur de lecture de compteur. Dans ce cas, vérifiez en premier lieu la

correspondance de l'index de lecture reporté sur la facture et les indications du compteur. Pour ce faire, il suffit de soulever délicatement le couvercle de votre compteur. Seuls les chiffres sur fond noir sont à prendre en compte.

2. Vérifiez l'historique de votre consommation

La consommation de vos précédentes factures a peut-être été sous-estimée. La hausse correspond alors simplement à une réévaluation après un relevé du compteur. Pour le savoir, vérifiez si vos dernières factures étaient basées sur des estimations, en vous connectant à votre <https://reaal.fr>.

3. Faites le point sur votre consommation

Vous avez peut-être changé vos habitudes de consommation :

- en accueillant une nouvelle personne dans votre foyer,
- en remplaçant un appareil ménager ou sanitaire,
- en remplissant votre piscine ou en vous équipant d'un arrosage automatique...

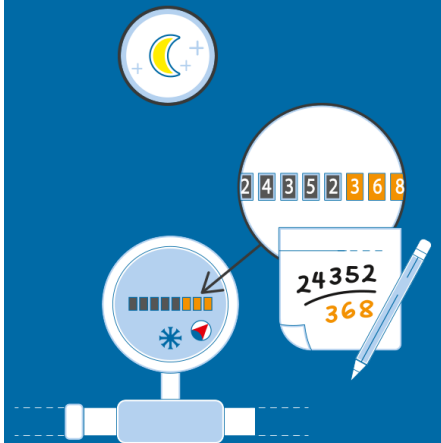
4. Détectez une fuite

Pour repérer une fuite, nous vous conseillons de vérifier l'ensemble de vos points d'eau, en priorité les plus sensibles comme votre chasse d'eau, votre cumulus, vos robinets...

Mais attention, certaines fuites sont invisibles.

Pour détecter une fuite d'eau éventuelle je fais confiance à mon compteur !

Vous pensez qu'il y a une fuite chez vous ? Pour en être sûr, vous pouvez compter... sur votre compteur.



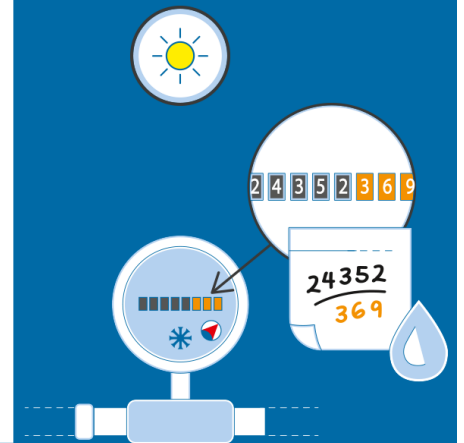
Effectuez un relevé de votre compteur le soir avant de vous coucher.

1



Passez une bonne nuit sans consommer d'eau (boisson, chasse d'eau, lave-vaisselle, lave-linge...).

2



Le lendemain matin, si les chiffres sont identiques, tout va bien. S'ils ont changé, il y a probablement une fuite.

3

Quels sont les recours à la suite de la détection d'une fuite ?

Il est important d'agir rapidement en contactant un plombier pour éviter une surconsommation importante ou des dégâts matériels.

Horaires et contacts

Pour nous rencontrer

Mairie Prim'

11 rue Michelet, 30100 Alès
Du lundi au vendredi
de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h

Pour nous écrire

Courriel

contact@reaal.fr

Courrier postal

REAAL, Alès Agglomération, Bâtiment ATOME,
2 rue Michelet, BP 10059
30105 Alès Cedex



Pour nous contacter

Téléphone

04 66 54 30 90

Du lundi au vendredi

de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h30

(pour le service administratif)

Pour toute urgence technique 24h/24, 7j/7

<https://reaal.fr>